

# Chocolatier-Confiseur-Glacier (15 à 25 ans)

RÉF | 8596

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de : Assurer l'entretien de base des locaux et du matériel et respecter les règles de sécurité et d'hygiène; Assurer le rangement des marchandises; Mettre en oeuvre les techniques de base spécifiques au métier de confiseur; Mettre en oeuvre les techniques de base spécifiques au métier de chocolatier; Mettre en oeuvre des techniques spécifiques au métier de confiseur pour des produits complexes; Mettre en oeuvre des techniques spécifiques au métier de chocolatier pour des produits complexes; Mettre en oeuvre les techniques de base au métier de glacier pour des produits simples; Mettre en oeuvre des techniques spécifiques au métier de glacier pour des produits complexes; Préparer à la vente les produits de chocolaterie, de confiserie et de glacerie; Vendre les produits de chocolaterie, confiserie et glacerie.

### Programme

- **Connaissances générales :**

Communication; Droit; Economie; Mathématiques.

- **Connaissances professionnelles :**

Le chocolat : histoire, origine, étapes de fabrication; S'initier au métier; Techniques de base spécifiques au métier de chocolatier; Techniques de base spécifiques au métier de confiseur; Techniques de base spécifiques au métier de glacier; Techniques spécifiques au métier de chocolatier pour des produits complexes; Techniques spécifiques au métier de confiseur pour des produits complexes; Valorisation et vente des produits (emballage, organisation de comptoirs, rayonnages et étalages); Techniques spécifiques au métier de glacier pour des produits complexes; Servir la clientèle

- **Pratique en entreprise :**

**Si les cours de connaissances professionnelles ne sont pas organisé, l'apprenant suivra des cours**

**connexes.**

Formation en alternance via un [contrat d'alternance](#) :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

**Certification(s) visée(s)** Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

**Type de formation** [Alternance PME](#)

## ORGANISATION

**Durée** 3 année(s)

**Horaire** En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.

**Début** Septembre

**Coût** Gratuit

## CONDITION D'ADMISSION

## Prérequis administratifs

Avoir entre 15 et 25 ans.

### **Vous devez :**

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

### **Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?**

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

## EN PRATIQUE

### **Pour s'informer et postuler**

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- [Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.](#)
- Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

### **Pour s'informer uniquement**

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). [Consultez les permanences des délégués à la tutelle.](#)

## Organisme

### **SFPME - Apprentissage**

Rue de Stalle 292b

1180 UCCLE

Tél: 0800 85 210

<https://www.efp.be/>